

Burundi : plaidoyer pour la réalisation d'une étude sur les handicapés

@rib News, 14/04/2014 - Source Xinhua La ministre burundaise de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale, Mme Annonciata Sendazirasa, a plaidé lundi à Bujumbura pour la réalisation d'une étude sur les personnes handicapées au Burundi pour que le gouvernement puisse inscrire professionnellement les personnes handicapées. « Dans notre pays, il n'y a pas encore eu d'étude et enquête à propos des effectifs, types de handicaps et niveaux de formation des personnes handicapées. Une telle étude est plus que nécessaire car elle permettrait aux décideurs en matière de la protection sociale et de l'emploi que nous sommes à bien une politique d'améliorer effectivement l'accès à l'emploi des personnes handicapées dans notre pays », a dit Mme Sendazirasa. Elle a souligné que la disponibilité des statistiques pour les personnes handicapées permettrait au gouvernement de savoir quels secteurs il faut les inscrire. Les statistiques devraient permettre de fixer les quotas pour ces personnes, comme on voit au Niger dans une récente mission où elle a appris que les personnes handicapées jouissent d'un quota de 5% minimum au sein de la fonction publique du pays. Elle a révélé que sur base des études du Bureau International du Travail (BIT) réalisées en 2003, les jeunes handicapés au Burundi seraient trois fois exposés au risque de chômage que le reste de la population burundaise.